CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 358832

Avis de constitution

SOCIETE « SUPRA LABO BIOMEDICAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE AVENUE KONE TIEMOKO MEYLIET LOT 530 ILOT 57, Lot 530, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPRA LABO BIOMEDICAL »

Objet : LABORATOIRE D'ANALYSE BIOMEDICAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l' affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE AVENUE KONE TIEMOKO MEYLIET LOT 530 ILOT 57, Lot 530, Ilot 57

Dirigeant(s) M OUATTARA NANGA CHEICK ISMAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11673 du 11/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69448/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

Pour Avis

Le CEPICI

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
GUICHET UNIQUE
CEPICI